

**Sujet :** [INTERNET] Contribution défavorable

**De :** Remy Bobichon <remybobichon@gmail.com>

**Date :** 06/12/2021 09:12

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr>

Madame la Commissaire enquêtrice,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon avis très défavorable sur l'implantation d'un énième projet éolien sur notre territoire de Cœur de Charente.

De manière générale, et contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, l'électricité éolienne, par nature intermittente, ne pourra jamais remplacer le nucléaire.

Sur ce projet, en particulier, il existe déjà un parc éolien de 8 aérogénérateurs accordé par la préfecture, sur Oradour Lupsault. Ce deuxième projet est de trop.

Il existe des doutes sur la prise illégale d'intérêts de certains conseillers municipaux, lors du vote concernant ce projet.

La MRAe a donné un avis défavorable, en invoquant, des risques sur la biodiversité.

Ce projet ne respecte pas les recommandations du guide de l'éolien en pays du Ruffécois.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis très défavorable,

Rémy Bobichon

Charmé 16 140

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien Lupsault  
**De :** brfour@gmail.com  
**Date :** 06/12/2021 09:45  
**Pour :** pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

Par la présente et en ma qualité de conseillère départementale du canton de Charente Nord et de présidente de l'office de tourisme du Ruffécois je souhaite porter à votre connaissance mon avis défavorable sur le projet du parc éolien de Lupsault .

Alors que la Charente se trouve au troisième rang des départements de la Nouvelle Aquitaine en terme de production d'énergie éolienne , ce nouveau projet contribue un peu plus encore à l'effet de saturation de nos concitoyens en particulier dans le nord du département.

Favorable au développement d'un mix énergétique je pense que l'implantation désormais de toute éolienne doit se faire dans un cadre défini avec l'assentiment de la population qui va être directement impactée .

J'appelle à l'instar de ce qui a été déjà demandé par l'ancienne majorité départementale, à un moratoire sur le sujet .

J'attire également votre attention sur les répercussions néfastes pour le tourisme en Nord Charente qui repose en particulier sur la qualité du cadre de vie et la beauté des paysages.

Pour toutes ces raisons j'invite les services de l'état à refuser ce projet .

Je vous remercie par avance pour la prise en compte de ce mail et vous prie de croire en l'assurance de mes cordiales salutations .

Brigitte Fouré  
Conseillère départementale du canton Charente Nord  
Présidente de l'office de tourisme du Ruffécois

**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable

**De :** "D.M." <disundi@gmail.com>

**Date :** 06/12/2021 23:16

**Pour :** pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr

avis défavorable concernant

**2/ Lupsault**

3 éoliennes de 200m à moins de 700m d'habitations, en zone à forts enjeux environnementaux (avis défavorable de la Mission Régionale d'Autorité environnementale) :

Cordialement

D. Mollé